

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°21/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max.

Absents excusés : Messieurs DE BRUYNE Vincent, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 05/04/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Objet : **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL 2023.**

Monsieur le Maire, de retour dans la salle, a repris la Présidence de l'Assemblée.

Il rappelle au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2023 soit :

- | | | |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| • section de fonctionnement : | excédent de | 93 182.14 € |
| • section d'investissement : | déficit de | <u>39 940.68 €</u> |
| <u>résultat global</u> : | excédent de | 53 241.46 € |

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023.

Compte-tenu du déficit d'investissement de 39 940.68 €, il y a besoin de financement en investissement. Il est nécessaire d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement soit 39 940.68 € à l'apurement du déficit.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- Décide de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :**
- **39 940.68 € à l'article 1068 section investissement pour apurement du déficit ;**
 - **le solde soit 53 241.46 € à article 002 « excédent de fonctionnement reporté ».**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 15 avril 2024,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

